



SECTION 5 : CLASSIFICATION DE LA SÉVÉRITÉ ET DES CAUSES



SECTION 5 : CLASSIFICATION DE LA SÉVÉRITÉ ET DES CAUSES

La Classification de la sévérité et des causes a pour but de consolider les diverses données et méthodes en un seul relevé de la sécurité alimentaire, comparable dans l'espace et dans le temps, en répondant aux questions suivantes :

- **Quel est le degré de sévérité de la situation ?** Pour fournir des informations déterminant l'urgence et les objectifs stratégiques des interventions.
- **Dans quelles régions géographiques se trouvent les populations touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer le ciblage et s'assurer que les interventions se fassent là où elles sont requises.
- **Qui sont les personnes touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer le ciblage et s'assurer les interventions parviennent aux groupes sociaux qui en ont besoin.
- **Combien de personnes sont-elles touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer les décisions à prendre sur l'ampleur de l'intervention.
- **Pourquoi ces personnes vivent-elles dans l'insécurité alimentaire ?** Pour informer l'analyse de l'intervention et la conception stratégique des interventions.
- **Quand les personnes seront-elles touchées par l'insécurité alimentaire ?** Pour informer la planification, l'atténuation et les stratégies de prévention.

Paramètres clés de la Classification

- **Cinq phases.** L'IPC classe la sévérité de l'insécurité alimentaire en cinq phases basées sur des indicateurs de référence communs: Nulle/minimale, Stress, Crise, Urgence et Catastrophe/famine.
- **Informez les objectifs stratégiques à court terme.** La classification de l'insécurité alimentaire aiguë informe d'abord les objectifs stratégiques à court terme, à savoir les réponses et les interventions censées produire des résultats mesurables de façon immédiate ou sur une période de douze mois. Idéalement, ces objectifs devraient être en rapport avec les objectifs à moyen et à plus long terme.
- **Unité d'analyse.** Dans le cas de l'insécurité alimentaire aiguë, l'IPC utilise deux unités de classification : (1) analyse basée sur la zone (par exemple, la population totale dans une zone donnée⁸) ;et (2) en fonction du groupe de ménages (par exemple, des groupes relativement homogènes de ménages par rapport à des résultats de sécurité alimentaire, et d'un vaste éventail de facteurs tels que les groupes de revenu, les appartenances sociales et la localisation).

La norme minimale pour une classification de l'analyse IPC en fonction de la zone.

Une population habitant une zone géographique donnée peut être classifiée dans la phase 1, 2, 3, 4 ou 5. La classification en fonction de la zone est représentée par la cartographie contenue dans la Fiche de communication. Idéalement et chaque fois que possible, les praticiens de l'IPC sont toutefois invités à fournir une analyse plus détaillée en y ajoutant une classification par groupes de ménages. Une zone classifiée dans une seule catégorie peut donc être désagrégée en classifications par groupe de ménages.

La classification de la zone est directement liée à la classification des groupes de ménages. Un critère essentiel pour établir la classification de la zone est que **20 pour cent de la population se trouve dans cette phase ou une phase plus sévère** sur la base de la classification des groupes de ménages. C'est pourquoi il faut avoir recours au Tableau de référence des groupes de ménage pour procéder à la classification de zone. Toutefois, la principale différence est que celle-ci ne permet pas d'identifier les différents groupes de ménages. Le tableau 3 ci-après illustre quelques avantages et désavantages des classifications basées sur la zone et sur les groupes de ménages.

8 Le terme *population* indique généralement la population totale d'une zone déterminée. Il est toutefois possible de spécifier *a priori* un sous-ensemble de population qui fera l'objet de l'analyse IPC. Par exemple, l'analyse IPC peut porter sur le sous-ensemble de la population composé de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ou de travailleurs migrants, ou de personnes appartenant à un groupe ethnique particulier, etc. Et même au sein de ces populations il est possible d'identifier différents groupes de ménages dans différentes phases de l'IPC. Lorsque l'analyse porte sur un sous-ensemble de la population totale, ceci doit être clairement signalé sur la carte IPC et dans d'autres documents.

Tableau 3 : Avantages et désavantages des classifications basées sur la zone et sur les groupes de ménages

	Avantages	Désavantages
Classification basée sur la zone uniquement	● Moins compliquée. Ne requiert pas de données et d’analyses aussi détaillées que la Classification des groupes de ménages. Plusieurs étapes des Grilles d’analyse et de la Fiche de communication peuvent être omises. ● Les données relatives à la nutrition et à la mortalité concernent généralement des populations entières dans une zone donnée (par exemple, MAG, SAM, TBD et TDM5) directement compatibles avec une classification IPC de zones. ● Efficace pour une analyse générale de la sévérité et le ciblage géographique. ● Une classification basée uniquement sur la zone est comparable à une classification des groupes de ménages et des zones en termes de zones cartographiées.	● Ne permet pas une ventilation détaillée de la sévérité de la sécurité alimentaire pour différents groupes de ménages dans une zone donnée. Cette information est importante pour la conception stratégique d’une intervention adaptée aux besoins des différents groupes de ménages.
Classification des groupes de ménages et de zones	● Permet une ventilation détaillée de la sévérité de l’insécurité alimentaire pour différents groupes de ménages dans une zone donnée. Cette information est importante pour la conception stratégique d’une intervention adaptée aux besoins des différents groupes de ménages. ● Oblige les analystes à faire un examen critique de la vulnérabilité des différents groupes de ménages.	● Peut s’avérer difficile à réaliser en raison des contraintes de données, de temps et de capacités humaines. Requiert une identification des différents groupes de ménages dans une zone donnée, une estimation de leurs populations respectives, un examen critique des preuves pour chaque groupe individuel de ménages et une classification générale des phases pour chaque groupe individuel de ménages. ● Il s’avère difficile d’utiliser des données et de nutrition et de mortalité qui ne sont généralement pas fournies pour les groupes de ménages, mais pour l’ensemble des populations d’une zone donnée.

- **Projections actuelles et d’alerte rapide.** Les classifications sont nécessaires pour décrire les conditions actuelles et les conditions futures projetées en vue d’une alerte rapide. La projection future est basée sur le scénario le plus probable.
- **Un instantané.** La classification de la sévérité est un « instantané » des conditions d’insécurité alimentaire : (1) actuelles ; et/ou (2) projetées pendant une période déterminée à l’avenir (qui peut être courte ou longue selon la situation à gérer et les besoins des décideurs, par exemple, de quelques semaines à un an). Plusieurs instantanés projetés à différentes périodes peuvent également être réalisés s’ils s’avèrent utiles à la prise de décision. En tant que « cliché instantané », la classification est un relevé en temps réel qui peut changer/fluctuer en fonction du dynamisme de la situation de sécurité alimentaire.
- **Quand réaliser l’analyse ?** L’analyse IPC doit être réalisée chaque fois que la situation de la sécurité alimentaire se modifie ou est sur le point de se

ENCART 2 : QU’EST-CE QU’UNE PROJECTION ?

Dans l’IPC, l’analyse situationnelle peut se faire pour deux périodes différentes : (1) l’instantané actuel (c’est-à-dire au moment où l’analyse est effectuée) ; et (2) un instantané projeté dans le futur. La projection est similaire à une déclaration d’alerte rapide, mais ne se limite pas à projeter l’éventuelle évolution négative de la situation. La période de projection dépend entièrement de la volonté des analystes IPC et des décideurs. Pour des situations très dynamiques (par exemple, inondations, troubles politiques), la projection pourrait être de quelques semaines. Pour des situations à évolution lente, la projection peut-être de six mois, voire un an. Les projections peuvent également être établies à intervalles réguliers, par exemple tous les six mois. Tel est le cas du FEWS NET où l’analyse inclut régulièrement une perspective à six mois. Il est également possible de réaliser de multiples projections pour différentes périodes dans l’avenir.

modifier de façon importante afin d'informer la conception des programmes et l'alerte rapide. Par conséquent, l'IPC peut être effectué très fréquemment si la situation évolue rapidement, ou chaque année avec les changements saisonniers périodiques.

- **Aide humanitaire.** La situation actuelle est classifiée par rapport aux résultats concrets (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, nutrition et mortalité), qu'il y ait ou non aide humanitaire ou au développement. Pour les projections, l'aide est incluse dans le scénario le plus probable si elle est interannuelle (c'est-à-dire fournie chaque année de façon régulière) ou, à court terme, l'aide humanitaire/ d'urgence qui va probablement se maintenir durant la période projetée et parvenir aux bénéficiaires. Une aide récemment planifiée ou sollicitée n'est pas prise en compte dans la classification projetée.
- **Fondée sur les preuves.** Les preuves fournies pour étayer la classification doivent être documentées dans les Grilles d'analyse de l'IPC, y compris une évaluation de la fiabilité des preuves et le niveau de confiance générale de l'analyse.
- **Convergence des preuves.** La classification est fondée sur une convergence de preuves. Par conséquent, il faut analyser l'ensemble des preuves, y compris les résultats et les facteurs contributifs de la sécurité alimentaire, afin de se prononcer définitivement sur la classification.
- **Qualité minimale.** Seules les zones répondant au moins au critère de « faible niveau de confiance » doivent être classifiées. La base minimale de preuves à utiliser dans la classification est la suivante : *au moins un élément de preuve fiable (directe ou indirecte) sur tout résultat de sécurité alimentaire + au moins 4 éléments de preuves fiables de différents facteurs contributifs et résultats.* (Voir plus de détails dans l'examen ci-après des scores de fiabilité et des niveaux de confiance).
- **Analyses des causes.** L'IPC propose plusieurs outils pour l'analyse des causes fondamentales. La Matrice des facteurs limitants présentée dans la Fiche d'analyse permet d'analyser les causes immédiates de l'insécurité alimentaire et ainsi, de détecter quelle est la combinaison entre disponibilité, accès, utilisation et stabilité qui empêche les gens d'atteindre la sécurité alimentaire. Les causes sous-jacentes peuvent être identifiées à l'aide des outils prototypes pour classifier l'insécurité alimentaire chronique, en particulier l'analyse FFPM de la vulnérabilité (forces, faiblesses, possibilités et menaces).

Outils de classification de la sévérité et des causes

Les outils de classification de la sévérité et des causes sont notamment : Le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones (diagramme 4), le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages (diagramme 5) ; les preuves indirectes potentielles pour la classification (diagramme 6), et les Grilles d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë (diagramme 7).

Tableau de référence pour la classification des zones

Le Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones (diagramme 4) présente des résultats de référence et des objectifs d'intervention prioritaire pour cinq phases de l'insécurité alimentaire aiguë de la population dans une zone donnée : *phase 1 : minimale, phase 2 : sous pression, phase 3 : crise, phase 4 : urgence et phase 5 : famine.* Sauf mention contraire, l'analyse se base sur l'ensemble de la population de la zone en question. Plusieurs groupes de ménages, dans une zone donnée, peuvent connaître différentes phases de sécurité alimentaire.

Les résultats de référence sont la consommation alimentaire, l'évolution des moyens d'existence, l'état nutritionnel et la mortalité.

- **Consommation alimentaire et évolution des moyens d'existence** – Il faut consulter le Tableau de référence des groupes de ménages (voir ci-après) pour déterminer les conditions de la consommation alimentaire et de l'évolution des moyens d'existence. Pour déterminer la phase, au moins 20 % des ménages de la population doit se trouver dans une phase particulière ou inférieure. Note : bien que la classification des zones soit partiellement dérivée du Tableau de référence des groupes de ménages, il y a une distinction car la classification des zones ne détecte pas nécessairement l'existence de différents groupes de ménages dans différentes phases. Il s'agit plutôt d'une classification générale de l'ensemble de la population.
- **État nutritionnel** (résultant d'une consommation alimentaire inadéquate) :
 - **taux d'émaciation** : pourcentage de la population présentant des écarts type inférieurs à 2 par rapport à la normale.

- **indice de masse corporelle (IMC)** : pourcentage de la population située en dessous du taux référentiel de 18.5.
- **mortalité** (résultant d'une consommation alimentaire inadéquate) :
 - **taux brut de décès (TBD)** : nombre de décès sur 10 000 personnes dans l'ensemble de la population par jour.
 - **taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (TMM5)** : nombre de décès sur 10 000 enfants de moins de cinq ans par jour.

Les **objectifs d'intervention prioritaire** précisent les objectifs spécifiques pour chacune des phases du Tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë. Les objectifs d'intervention prioritaire pour chaque phase sont les suivants : phase 1 : développement de la résilience et réduction des risques de catastrophes ; phase 2 : réduction des risques de catastrophes et protection des moyens d'existence ; phase 3 : protection des moyens d'existence, réduction des écarts de consommation alimentaire et réduction de la malnutrition aiguë ; phase 4 : sauver les vies et les moyens d'existence ; et phase 5 : prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.

Les Tableaux de référence IPC établissent un lien entre les objectifs de l'intervention et chaque phase ; néanmoins, après l'analyse IPC, il faut mener à bien une analyse de l'intervention pour déterminer quelles sont les interventions et activités précises les mieux adaptées pour atténuer la sécurité alimentaire.

Tableau de référence pour la classification des groupes de ménages

Le Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages (diagramme 5) contient une description générale, des résultats de référence et des objectifs d'intervention prioritaire pour cinq phases de l'insécurité alimentaire aiguë à l'échelon des ménages : *phase 1 : aucune insécurité alimentaire, phase 2 : sous pression, phase 3 : crise, phase 4 : urgence, et phase 5 : catastrophe*. Ainsi, des groupes de ménages relativement homogènes peuvent être classifiés dans des phases différentes dans une zone donnée.

Les indicateurs de référence sont organisés conformément au Cadre analytique de l'IPC : résultats de la sécurité alimentaire des ménages et facteurs contributifs.

Le Tableau de référence comprend à la fois des indicateurs et les méthodologies les plus fréquemment utilisées et adaptées à l'échelle commune IPC. Une brève description est présentée ci-après. Pour une description détaillée de chacun de ces indicateurs et chacune de ces méthodologies, voir l'annexe 5.

Résultats pour les ménages

- **Consommation alimentaire**, y compris la quantité de nourriture et la qualité nutritionnelle :
 - quantité : par rapport au seuil généralement requis de 2 100 kcal par personne et par jour ;
 - qualité : en termes de besoins en micronutriments ;
 - indice de la diversité du régime alimentaire des ménages (HDDS) : méthodologie fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture ;
 - indice de consommation alimentaire (FCS) : méthode mise au point par le PAM pour évaluer la quantité et la qualité de la consommation alimentaire ;
 - échelle de la faim dans les ménages (HHS) : méthode élaborée par l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) sur la base des perceptions de l'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages,
 - indice des stratégies d'adaptation (CSI) : méthode mise au point par Maxwell et al (2008) pour suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou à partir d'un seuil de référence ;

ENCART 3 : DEGRÉS DE FAMINE

Il peut y avoir de nombreux degrés de « famine ». Plusieurs chercheurs ont défini la différence avec des indicateurs clés tels que le taux brut de mortalité pourrait mesurer la famine, allant de 1/10 000/jour pour le « moindre degré de famine » (Howe et Devereux, 2004) à > 5/10 000/jour (Hakewill et Moren, 1991). Toutefois, l'IPC n'a pas pour but de classer différents degrés de famine, ni de classer le « pire niveau de famine ». Au contraire, pour informer la prise de décision en temps réel, l'IPC fixe des seuils de famine (en particulier un TBD > 2/10 000/jour, MAG > 30 %, et un déficit alimentaire presque total pour > 20 % de la population) pour déterminer le début des différents stades de famine. L'IPC n'exclut pas une analyse a posteriori d'un épisode de famine qui peut affiner la classification et comparer une famine avec d'autres famines historiques. Voir les discussions techniques plus détaillées sur les seuils de l'IPC pour le TBD dans l'annexe 8.

- approche de l'économie des ménages (AEM) : méthode élaborée par *Save the Children* et le *Food Economy Group* (2008) pour analyser globalement les stratégies des moyens d'existence et l'impact des chocs sur la consommation alimentaire et d'autres besoins de subsistance.
- **Évolution des moyens d'existence** : c'est une évolution difficile à quantifier, car les changements peuvent se présenter de façon multiple et il n'existe pas de seuil universel. C'est pourquoi on a recours à des descriptions générales, conjointement à une typologie des stratégies d'adaptation élaborée par MSF Holland qui établit trois grands niveaux : (1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, la préservation des avoirs productifs, la diminution des apports alimentaires, etc.) ; (2) les stratégies de crise (stratégies d'adaptation non réversibles qui menacent les moyens d'existence futurs, vente d'avoirs productifs, etc.) ; et (3) les stratégies de détresse (famine et décès, épuisement des mécanismes d'adaptation) (MSF, 2005).
- **État nutritionnel et mortalité** : les données relatives à l'état nutritionnel et à la mortalité sont généralement collectées pour l'ensemble de la population d'une région donnée. En conséquence, ces données peuvent contribuer à inférer des groupes de ménages ; cependant il n'existe pas de directives internationales relatives aux groupes spécifiques.

Facteurs contributifs

Il n'est pas possible, dans le cas des facteurs contributifs, de spécifier des seuils universels pertinents et comparables dans toutes les situations, et ce, parce que chacun des facteurs contributifs doit être analysé dans son contexte social, historique et des moyens d'existence. C'est pourquoi le Tableau de référence IPC ne fournit que des descriptions générales, et non pas des seuils, pour les facteurs contributifs. Le diagramme 6 apporte des exemples d'indicateurs et de preuves indirectes qui peuvent servir à orienter l'analyse des facteurs contributifs, ainsi que des sources potentielles.

Les analystes IPC doivent évaluer ces indicateurs dans le contexte local et inférer les résultats et donc, les phases auxquels ils correspondent. Là où existent des systèmes d'information robustes sur la sécurité alimentaire, il est possible d'élaborer des seuils spécifiques pour les facteurs contributifs équivalant aux résultats de référence de l'IPC dans certains systèmes de moyens d'existence. Les analystes doivent toutefois fournir une explication explicite et des preuves de la corrélation entre ces indicateurs des facteurs contributifs et les résultats de sécurité alimentaire. Le Cadre analytique IPC divise les facteurs contributifs en :

- dangers et vulnérabilité : chaque phase fait l'objet d'une description générale ;
- disponibilité, accès, utilisation et stabilité de la nourriture : chaque phase fait l'objet d'une description générale.

Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC

Le tableau des preuves indirectes potentielles (diagramme 6) propose une liste d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour étayer l'analyse IPC. Ils sont présentés de manière à correspondre au Cadre analytique de l'IPC. La liste n'est pas exhaustive et, quelle que soit la situation, il est préférable que les analystes utilisent toutes les preuves pertinentes à l'appui de la classification. Le tableau présente des indicateurs indirects des données relatives aux résultats ainsi que des indicateurs des facteurs contributifs.

Comme signalé plus haut, les facteurs contributifs n'ont pas, par définition, de seuils universels. En effet, ils doivent être analysés et interprétés dans chaque contexte particulier sur le plan historique, social et des moyens d'existence. Le tableau du diagramme 6 présente une liste d'indicateurs typiques des facteurs contributifs, y compris la vulnérabilité, les dangers, la disponibilité de nourriture, l'accès à la nourriture, l'utilisation et la stabilité de la nourriture, mais n'indique pas de seuils pour ces indicateurs. C'est aux analystes qu'il revient de déduire la signification d'un facteur contributif et de le mettre en rapport avec les résultats et les phases IPC.

Grilles d'analyse

La fiche de travail pour l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë (diagramme 7) permet d'organiser, de documenter et d'analyser les preuves afin de classer la sévérité de la sécurité alimentaire aiguë et d'en diagnostiquer les causes immédiates. Il faut remplir une fiche d'analyse par zone étudiée. Il est possible d'utiliser une seule fiche d'analyse pour la situation actuelle et la situation projetée.

Il faut signaler que, si le GTT ne classe que les zones, **il n'est pas nécessaire de remplir les parties grisées des grilles d'analyse**. Si le GTT réalise une analyse des zones et des groupes de ménages, toutes les parties des grilles d'analyse doivent être remplies.

Diagramme 4 : Tableau de référence IPC de l'insécurité alimentaire aiguë pour la classification des zones

Objet : orienter les objectifs stratégiques à court terme liés à des objectifs à moyen et long terme qui portent sur les causes sous-jacentes et l'insécurité alimentaire chronique.

Utilisation : la classification repose sur la convergence des preuves des conditions actuelles, en incluant l'effet de l'aide humanitaire actuelle ou projetée.

Nom et description de la phase		Phase 1 Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
		Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; OU marginale capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l' inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).
Objectifs d'intervention prioritaires		Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour : 		
		Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.		
Résultats pour la zone (mesurés directement ou indirectement)		Consommation alimentaire et évolution des moyens d'existence	Plus de 80 % des ménages dans la zone parviennent aisément à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles et les moyens d'existence sont stables.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 2, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 3, ou pire.	D'après le tableau de référence IPC des groupes de ménages, au moins 20 % des ménages dans la zone sont en phase 4, ou pire.
		État nutritionnel *	Malnutrition aiguë : < 5 % Prévalence d'IMC < 18,5 % : < 10 %	Malnutrition aiguë : 5-10 % Prévalence d'IMC < 18,5 % : 10-20 %	Malnutrition aiguë : 10-15 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % : 20-40 %, 1,5 x plus élevée que la référence	Malnutrition aiguë : 15-30 % OU > à l'ordinaire et en augmentation Prévalence d'IMC < 18,5 % : > 40 %
		Mortalité *	TBM : < 0,5/10 000/jour TMM5 : ≤1/10 000/jour	TBM : < 0,5-1/10 000/jour TMM5 : ≤1/10 000/jour	TBM : 0,5-1/10 000/jour TMM5 : 1-2/10 000/jour	TBM : 1-2/10 000/jour OU 2 x la référence TMM5 : 2-4/10 000/jour
			TBM : > 2/10 000/jour TMM5 : > 4/10 000/jour			

* Dans le cas des résultats par zone de la nutrition et de la mortalité, les déficits de consommation alimentaire des ménages doivent constituer un facteur d'explication pour les preuves et ils seront utilisés dans la classification par phase. Par exemple, un taux élevé de malnutrition résultant de l'apparition d'une maladie ou du manque d'accès aux soins de santé - non associé au déficit de consommation alimentaire - ne doit pas être utilisé comme preuve dans la classification IPC. De même, des taux excessifs de mortalité résultant d'assassinats ou de conflits - non associés à des déficits de consommation alimentaire - ne doivent pas être utilisés comme preuves dans la classification par phase. Dans le cas de la malnutrition aiguë, les seuils IPC sont basés sur le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dans l'écart type poids/taille est inférieur à 2 ou sur la présence d'œdèmes. L'IMC correspond à l'indice de masse corporelle. Le TBM est le taux brut de mortalité. Le TMM5 est le taux de mortalité des moins de 5 ans.

Diagramme 5 : Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë de groupes de ménages

Objet : Orienter les objectifs stratégiques à court terme liés à des objectifs à moyen et long terme adaptés aux besoins des groupes de ménages se trouvant dans des classifications de phase relativement similaires, qui devraient compléter les objectifs à moyens et à long terme destinés à s'attaquer aux causes sous-jacentes et à l'insécurité alimentaire chronique.

Utilisation : la classification est basée sur la convergence de preuves des conditions actuelles les plus probables selon les projections, y compris les effets de l'aide humanitaire.

Nom et description de la phase		Phase 1 Aucune	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe
		Le groupe de ménages est capable de couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles pour avoir accès à la nourriture et aux revenus, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : Le groupe de ménages a une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale ne peut se permettre de dépenses non alimentaires, sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : Le groupe de ménages a des déficits alimentaires considérables et souffre de malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale; OU Le groupe de ménages est à peine capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire : Le groupe de ménages a des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en des taux de malnutrition aiguë très élevés et une mortalité excessive; OU Le groupe de ménages subit une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire actuelle ou projetée : Le groupe de ménages a un déficit profond en alimentation et/ou autres besoins basiques, même en utilisant au maximum les stratégies d'adaptation. L' inanition, la mortalité et le dénuement sont évidents.
Objectifs d'intervention prioritaires		Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence.	Une action urgente est requise pour : 		
				Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.	Sauver les vies et les moyens d'existence.	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.
Effets sur les ménages (mesurés directement ou indirectement)	Consommation alimentaire* (quantité et qualité nutritionnelle)	Quantité : adéquate (2 100 kcal par personne et par jour); stable HDHS : >= 4 groupes alimentaires et aucune détérioration sur les 12 groupes alimentaires) FCS : « consommation acceptable » ; stable HHS : « nulle » (0) CSI : seuil de référence, stable HEA : pas de « déficit de protection des moyens d'existence ».	Quantité : adéquate au minimum (2 100 kcal par personne et par jour) HDHS : détérioration de l'indice (perte d'un groupe alimentaire sur les 12) FCS : consommation « acceptable » (mais en détérioration) HHS : « faible » (1) CSI : seuil de référence atteint, mais instable HEA : « déficit faible ou modéré de protection des moyens d'existence ».	Quantité : déficit alimentaire; moins de 2 100 kcal par personne et par jour; OU 2 100 kcal par personne et par jour en dilapidant les avoirs HDHS : grave détérioration de l'indice (perte de 2 groupes alimentaires sur les 12) FCS : consommation « limite » HHS : modérée (score 2-3) CSI : >référence et en augmentation HEA : grave « déficit de protection des moyens d'existence » OU faible « déficit de survie » < 20 %.	Quantité : déficit alimentaire profond; consommation largement inférieure à 2 100 kcal par personne et par jour HDHS : < 4 groupes alimentaires sur les 12 FCS : « faible » consommation HHS : grave (score 4-6) CSI : considérablement > à la référence HEA : « déficit de survie » > à 20 % mais < à 50 %, considérant une adaptation réversible.	Quantité : déficit alimentaire extrême HDHS : 1-2 groupes alimentaires sur les 12 FCS : (inférieur) à consommation « faible » HHS : « grave » (6) CSI : largement > à la référence HEA : « déficit de survie » > 50 %, considérant une adaptation réversible.
	Évolution des moyens d'existence (avoirs et stratégies)	Moyens d'existence : stratégies et avoirs durables.	Moyen d'existence : stratégies et avoirs sous pression Adaptation : « stratégies d'assurance », habileté réduite à investir dans les moyens d'existence.	Moyen d'existence : dilapidation/érosion accélérée des stratégies et avoirs qui conduira à de profonds déficits de la consommation alimentaire Adaptation : « stratégies de crise ».	Moyen d'existence : dilapidation/érosion irréversible des stratégies et avoirs qui conduira à de très graves déficits de la consommation alimentaire Adaptation : « stratégies de détresse ».	Moyen d'existence : effondrement quasi total des stratégies et avoirs Adaptation : pas de possibilité d'adaptation.
Pour les facteurs contributifs, des indicateurs et des seuils spécifiques pour inférer la phase doivent être fixés et analysés à la lumière des causes uniques et du contexte des moyens d'existence des groupes de ménages. Une description générale est présentée ci-après. Pour plus d'informations sur les aspects clés de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation et de la stabilité, voir le Cadre analytique de l'IPC.						
Facteurs contributifs	Disponibilité, accès, utilisation et stabilité des aliments	- Niveau adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire et stable dans le court terme. - Eau potable : ≥ 15 litres par personne et par jour.	- Niveau à peine adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : à peine ≥ 15 litres par personne et par jour.	- Niveau très adéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : 7,5 à 15 litres par personne et par jour.	- Niveau fortement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : 4 à 7,5 litres par personne et par jour.	- Niveau extrêmement inadéquat pour répondre aux besoins de la consommation alimentaire. - Eau potable : < 4 litres par personne et par jour.
	Aléas et vulnérabilité	Pas ou peu d'effets d'aléas et de vulnérabilité sur les moyens d'existence et la consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité mettant sous pression les moyens d'existence et la consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en perte d'avoirs et/ou en déficits de consommation alimentaire importants.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en une perte considérable des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou par des déficits de consommation alimentaire.	Effets d'aléas et de vulnérabilité résultant en un effondrement quasi total des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou par des déficits alimentaires presque complets.

* Les acronymes présentés dans le tableau de référence pour les méthodologies les plus fréquemment utilisés sont notamment les suivants : HDHS (Household Dietary Diversity Score) : Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages, FCS (Food Consumption Score) : Indice de consommation alimentaire des ménages, HHS (Household Hunger Scale) : Echelle de la faim des ménages, CSI (Coping Strategies Index) : indice des stratégies d'adaptation, HEA (Household Economy Approach) : Approche de l'économie des ménages.

Diagramme 6 : Preuves indirectes potentielles pour l’analyse IPC

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l’analyse IPC	Sources potentielles
Consommation alimentaire (quantité et qualité nutritionnelle)	Disponibilité d’aliments de base fortifiés (tels que la farine de maïs et de blé)	Négociants en céréales, distributeurs
	Changements dans les profils de dépenses au profit d’aliments plus économiques et moins nutritifs	Suivi de la sécurité alimentaire
	Nombre de repas par jour	CFSVA (Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité), enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Nombre de groupes alimentaires consommés	HDDS (Indice de la diversité du régime alimentaire des ménages), CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
Évolution des moyens d’existence (avoirs et stratégies)	Possession des biens de production, tels que bicyclettes et outils agricoles, et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur le budget des ménages, recensements de la population, enquêtes sur la sécurité alimentaire des ménages
	Possession de bétail et changements récents en matière de propriété	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Migration, par exemple des zones rurales vers les zones urbaines ou en quête de travail occasionnel	Enquêtes sur la sécurité alimentaire, autorités
	Expansion des établissements informels	Autorités, ONU-Habitat
	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	ONU-Habitat, autorités
	Personnes déplacées intérieurement / concentrations de réfugiés	Autorités, HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires), OIM (Organisation internationale pour les migrations)
	Prévalence de comportements extrêmes, par exemple la mendicité	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
État nutritionnel	Insuffisance pondérale	MICS (enquête par grappes à indicateurs multiples), EDS (enquête démographique et sanitaire), études nutritionnelles (par exemple, la base de données CRED CEDAT – Centre de recherche sur l’épidémiologie des désastres, base de données des urgences complexes)
	Admissions aux programmes alimentaires	Données du système d’information sanitaire Données du site sentinelle
	Prévalence de la cécité nocturne (enfants âgés de moins de 5 ans / femmes enceintes)	EDS (femmes enceintes)
	Prévalence de l’insuffisance pondérale à la naissance	MICS
	Consommation de sel iodé des ménages	MICS
	Programmes de suppléments de fer et d’acide folique au profit des femmes enceintes	MICS et EDS
	Programmes de suppléments de vitamine A au profit des enfants âgés de moins de 5 ans et/ou des femmes qui allaitent	MICS

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	Sources potentielles
<i>Mortalité/ Taux de mortalité</i>	Taux de mortalité infantile (TMI)	MICS, EDS
	Mortalité néonatale	EDS, registres des naissances
	Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (U5DR)	MICS, EDS
	Mesure du périmètre brachial (<115 mm) (MUAC)	EDS, CFSVA, enquêtes nutritionnelles
	Malnutrition aiguë grave	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Malnutrition aiguë globale (GAM)	MICS, EDS, CFSVA, données nutritionnelles
	Taux de mortalité maternelle	EDS (femmes)
	Indice de masse corporelle chez l'adulte (IMC)	EDS (femmes)
	Taux de létalité (par exemple les épidémies)	Bulletins de veille sanitaire, consultations auprès de dirigeants religieux, comptabilisation des tombes
<i>Disponibilité</i>	Bilan alimentaire	FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
	Chiffres de production	FAO, CFSAM (Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires), enquêtes agricoles nationales
	Rendement céréalier moyen (kg par ha)	Enquêtes agricoles nationales
	Propriété des terres/accès à la terre	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Sources alimentaires des ménages	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Données de télédétection (précipitations, végétation)	FEWS NET (Réseau de systèmes d'alerte rapide sur les risques de famine), Service de diffusion de données sur l'Afrique, JCR (Centre commun de recherche de la Commission européenne)
<i>Accès</i>	Prix (aliments de base, tendances des prix)	Données gouvernementales, ONG, agences des Nations Unies
	Distance des marchés/densité des marchés (nombre de marchés par aire unitaire)	FAO
	Pouvoir d'achat/termes de l'échange (bétail/céréales, travail/céréales)	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Pourcentage de la population appartenant au quintile de richesse/à l'indice de richesse le plus bas	EDS, CFSVA
	Part de la population n'ayant pas accès à un panier de consommation de base durant la période analysée (seuil de pauvreté ou de pauvreté alimentaire)	Enquêtes sur le budget des ménages, EDS, recensements de la population
	Pourcentage du revenu consacré à la dépense alimentaire (pour le quintile le plus pauvre)	CFSVA

Élément	Preuves indirectes potentielles pour l'analyse IPC	Sources potentielles
Utilisation	Composition du repas type/préférences alimentaires	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de préparation des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de stockage des aliments	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Pratiques de soins aux enfants (allaitement, sevrage, alimentation, hygiène)	MICS, EDS
	Types de sources d'eau	CFSVAs, MICS
	Distance moyenne des sources d'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Caractère saisonnier de l'accès à l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Prix de l'eau	(CFSVA, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement)
	Accès à de meilleures installations d'assainissement	MICS, enquêtes sur la sécurité alimentaire, gouvernement
	Accès au et type de combustible pour la cuisine utilisé par les ménages	Enquêtes sur la sécurité alimentaire
Stabilité	Calendrier des cultures	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Schémas de migration saisonnière	(Enquêtes sur la sécurité alimentaire)
	Stocks alimentaires des ménages	CFSVA, enquêtes sur la sécurité alimentaire
	Tendances de la production alimentaire	CSFAM, suivi de la sécurité alimentaire, gouvernement
Dangers et vulnérabilité	Épidémies de maladies (humaines et animales)	OMS (Organisation mondiale de la santé), FAO, OCHA
	Profil de la morbidité	Rapports annuels du Ministère de la santé
	Couverture vaccinale de la rougeole	EDS, MICS
	Dépense des ménages, débours en santé	Référentiel de données de l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS
	Prévalence du VIH/sida	EDS, statistiques nationales, UNAIDS
	Couverture thérapeutique antirétrovirale (ART)	UNAIDS (Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/Sida, rapports nationaux d'estimation), Ministère de la santé
	Taux de fécondité	EDS
	Accouchements assistés par des sages-femmes qualifiées	EDS
	Dangers naturels : sécheresses, inondations, tremblements de terre, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Dangers provoqués par l'homme : conflits, déforestation, érosion, etc.	Autorités, Nations Unies, ONG
	Nombre de personnes déplacées	OCHA, UNHCR
	Pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national	Enquêtes sur le budget des ménages, rapports des recensements

Diagramme 7 : Grille d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë

FICHE DE TRAVAIL POUR L'ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

ANALYSE DE LA ZONE : (Quelle zone) DATE DE L'ANALYSE : (Crée le) VALIDE POUR : [] ACTUEL [] PROJETÉ (à partir de/à) (à partir de/à)

Section A : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménage

Étape 1 : Description de la zone, définition des groupes d'analyse de ménage, et carte

Brève description de la zone et des moyens d'existence		
Nombre de personnes estimé dans la zone (préciser la source des données démographiques)	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE (y compris le mouvement présumé d'immigrants et d'émigrants)
Niveau d'insécurité alimentaire chronique dans cette zone (s'il est connu)		

Définitions du groupe d'analyse de ménage (GAM)

- Identifiez des groupes de ménages relativement homogènes quant à leur situation de sécurité alimentaire (tenez compte des facteurs contributifs et des résultats probables). Ces groupes d'analyse de ménages seront analysés de façon indépendante pour la classification de leurs phases respectives.
- Le nombre de groupes dépendra des besoins analytiques, de la disponibilité des données et du degré de précision souhaité.

Code du groupe de d'analyse de ménage	Brève description de chaque groupe d'analyse de ménage [Précisez la/les source(s)]	Nbre de personnes dans le groupe d'analyse de ménage	% de population dans le groupe d'analyse de ménage
A			
B			
C			
D (...)			

Carte et calendrier saisonnier de la zone géographique analysée

(insérez une carte illustrant l'étendue géographique de la zone d'analyse et un calendrier saisonnier indiquant les principales saisons et événements annuels)

Section B : Conclusion et justification de la classification des phases

Étape 4 : Conclusions des classifications par groupes d'analyse de ménages

Classifiez chaque groupe d'analyse de ménage et estimez le nombre et le pourcentage de personnes dans chaque phase IPC en établissant une convergence des preuves (Étape 3). S'il est établi qu'un groupe d'analyse de ménage a deux ou plus phases distinctes de groupes de ménages, indiquez alors les pourcentages et nombres partiels).

Code du groupe d'analyse de ménage	Situation actuelle			Situation projetée	
	Phase	Nbre de personnes et % de population total	Justification sommaire	Phase	Nbre de personnes et % de population total
A					
B					
C					
D (...)					

Étape 5 : Conclusions de la classification des phases

Combinez différents groupes d'analyse de ménage dans une même phase. Si l'analyse porte uniquement sur la zone, remplissez seulement pour la phase correspondante, et pour « Nbre estimé de personnes et % » utilisez le nombre cumulatif de personnes dans la phase de la zone plus les personnes dans des phases pires.

Phase	SITUATION ACTUELLE			SITUATION PROJETÉE		
	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification	Nbre ou éventail estimé de personnes	% ou éventail de la population totale analysée	Justification
1			(Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).			(Preuves clés et motifs des résultats mesurés directement et inférés : consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, état nutritionnel et mortalité).
2						
3						
4						
5						

Étape 6 : Impact de l'assistance humanitaire

(par exemple aide humanitaire, secours aux sinistrés)
● Rédigez un bref relevé décrivant généralement le type, la temporalité et la couverture de l'aide dans la mesure du possible.
● Évaluez les effets de l'aide sur la classification des phases.

Période	Quels sont les principaux programmes d'aide humanitaire ?	Sans ces programmes, la classification de la phase de la zone serait-elle pire ?
Actuelle		Oui/Non
Projetée		Oui/Non

Étape 7 : Facteurs de risque à surveiller

(indiquez les facteurs de risque clés à surveiller et la période de surveillance entre parenthèses).

1. _____ (_____)

2. _____ (_____)

3. _____ (_____)

4. _____ (_____)

Section C : Causes			
Remplir une fiche par zone (reflétant les ménages les plus touchés) ou pour chaque groupe d'analyse de ménages en phase 3 ou plus.			
Étape 8 : Matrice des facteurs limitants. Précisez si situation actuelle ou projetée : Groupe d'analyse de ménages :			
	● Sur la base de la question directrice, indiquez à quel point la disponibilité, l'accès et l'utilisation sont un facteur limitant à court terme pour la sécurité alimentaire de la population. ● Hachurez / coloriez la cellule pertinente et expliquez brièvement les preuves justifiant la cause et les effets à l'intérieur de la cellule. ● S'il y a lieu, notez les aspects et les différences liés au genre.		
	Disponibilité alimentaire Question directrice : Des quantités d'aliments sont-elles réellement ou potentiellement disponibles physiquement ? (Tenez compte de la production nationale et locale, des importations, des marchés et ressources naturelles ; et notez les justifications s'il y a lieu).	Accès aux aliments Question directrice : Les ménages ont-ils suffisamment accès aux aliments disponibles ? (Tenez compte de l'accès physique, financier et social à ces aliments, et notez les justifications s'il y a lieu).	Utilisation des aliments Question directrice : Les ménages font-ils une utilisation adéquate des aliments auxquels ils ont accès ? (Tenez compte des aspects liés aux préférences, à la préparation, au stockage et à l'ea ? ; et notez les justifications s'il y a lieu).
Facteur extrêmement limitant	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).	Pas disponible du tout (rédigez une brève justification).
Facteur très limitant	Disponibles mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).	Disponible mais en petit nombre et/ou peu fiable (rédigez une brève justification).
Facteur peu limitant	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).	Oui, mais pas assez et/ou approvisionnement irrégulier (rédigez une brève justification).
Facteur non limitant	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).	Oui (rédigez une brève justification).

Section D : Documentation et analyse des preuves

Étape 3 : Conclusions sur la phase d'ensemble et preuves sur les résultats/facteurs contributifs

- Écrivez un bref relevé des preuves clés ; pour chaque élément de sécurité alimentaire, (i) indiquez le code de documentation (CD) pour établir le lien avec l'inventaire des preuves et (ii) précisez le score de fiabilité pour chaque preuve : 1 = Assez fiable ; 2 = Fiable ; 3 = Très fiable.
- Par exemple, *Les prix du marché ont augmenté de 200 % par rapport à la même époque de l'année dernière (DC = 1, R = 2)*
- Rédigez des conclusions sommaires et faites ressortir, à chaque fois que c'est pertinent, la différence entre et au sein des GAM.
- Pour les éléments de résultats, définissez, lorsque c'est possible, la phase indicative pour la zone ou les GAM.

Éléments des facteurs contributifs	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PROJETÉE
Dangers et vulnérabilité	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).
Disponibilité alimentaire	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).
Accès aux aliments	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).
Utilisation des aliments, y compris l'eau	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).
Stabilité	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).	Relevé des preuves clés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).

Éléments des résultats	SITUATION ACTUELLE					SITUATION PROJETÉE				
Consommation alimentaire	GAM A	GAM B	GAM C	GAM D	ZONE :	GAM A	GAM B	GAM C	GAM D	ZONE :
	Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).					Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).				
Évolution des moyens d'existence	GAM A	GAM B	GAM C	GAM D	ZONE :	GAM A	GAM B	GAM C	GAM D	ZONE :
	Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).					Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).				
État nutritionnel					ZONE :					ZONE :
	Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).					Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).				
Mortalité					ZONE :					ZONE :
	Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).					Preuves clés relatives aux résultats directement mesurés et/ou inférés & conclusions sur l'élément pour la zone et chaque GAM (si applicable).				

Étape 2 : Inventaire des preuves			
Code de documentation	Source		Preuves à l'état brut
• À lier à la grille de l'étape 3. • L'ordre d'apparition n'a pas d'importance.	• Différentes preuves présentées à l'étape 3 peuvent faire référence à une seule source.		• Si possible, incluez des preuves à l'état brut (p. ex. graphique, image, tableau, citation etc.).
1			
2			
3			
4			
5			
6			
...			

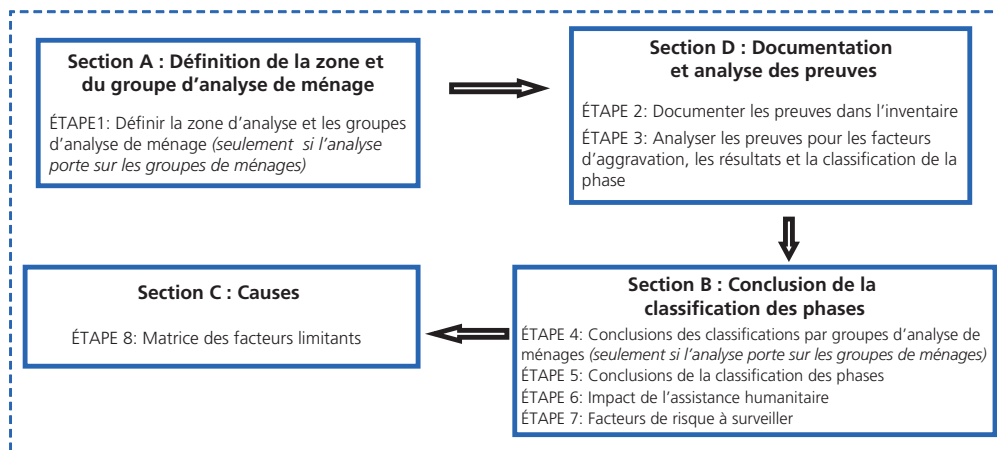
Procédures de classification de la sévérité et des causes

Ces procédures sont une orientation pour classer l'analyse de la situation actuelle et/ou projetée. Elles sont présentées de façon généralement séquentielle, mais ne doivent pas nécessairement être appliquées dans le même ordre.

Il n'est pas indispensable de suivre absolument toutes les procédures, selon qu'il s'agit de la classification de zones seulement ou de celle des groupes de ménages ET de zones. Dans la classification des zones uniquement, il n'est pas nécessaire de remplir les parties hachurées.

Le schéma présenté dans le diagramme 8 illustre la procédure à suivre pour remplir les Grilles d'analyse.

Diagramme 8 : Schéma utilisé pour remplir les Grilles d'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë



- **Prendre la décision de mener une analyse de la zone seulement ou de groupes de ménages + zone**

Pour prendre la décision, il faut tenir compte des avantages et désavantages indiqués dans le tableau 3.

Comme norme minimale, une classification IPC doit être basée sur les zones. Idéalement, si le temps, les données et les capacités le permettent, il serait bon que les GTT mènent une analyse des groupes de ménages et des zones.

- **Prendre la décision de mener une analyse de la situation actuelle ou projetée et de remplir les Grilles d'analyse**

L'analyse de la sécurité alimentaire aiguë doit être effectuée chaque fois qu'une aide à la décision est requise. Ceci peut être fait de façon périodique (par exemple, chaque saison) ou de façon ponctuelle (par exemple, lorsqu'un événement exceptionnel se produit ou risque de se produire et de modifier ainsi la situation de la sécurité alimentaire). Dans l'analyse de la situation actuelle, il s'agit essentiellement de tirer des conclusions sur ce qui se passe à ce moment précis. L'analyse peut être basée sur des données récentes, mais la meilleure option consiste à faire un relevé de ce qui est en train de se passer. En vue d'une alerte rapide, l'analyse de la situation projetée décrit le scénario le plus probable à un moment futur déterminé. La période projetée peut varier en fonction de la situation, du contexte et des besoins des décideurs ; elle peut aller d'une semaine, à un mois, plusieurs mois voire un an.

L'élaboration de scénarios projetés est, par définition, une tâche encore plus difficile que la réalisation d'une analyse de la situation actuelle. Elle requiert des efforts d'interprétation et d'extrapolation de scénarios et de résultats potentiels. Le FEWS NET a mis au point des lignes directrices détaillées sur la réalisation de projections. Une synthèse de ces lignes directrices est présentée dans l'annexe 9.

L'analyse de la situation actuelle et celle de la situation projetée peuvent être effectuées sur la même Fiche d'analyse. La zone spatiale de la classification peut être très variable et sera déterminée par le GTT aux fonctions de la situation et des besoins des décideurs. Un espace est réservé dans la partie supérieure de la Fiche d'analyse pour noter : le nom de la zone, s'il s'agit d'une analyse la situation actuelle et/ou projetée et les dates respectives, ainsi que la date à laquelle l'analyse a été effectuée.

ÉTAPE 1 : Définition de la zone et du groupe d'analyse de ménages (Section A)

- a. Définir l'étendue spatiale de la zone d'analyse. Cette zone fera l'objet d'une seule classification des phases. La zone d'analyse peut être déterminée en fonction, entre autres, d'unités telles que les zones de moyens d'existence, les zones de danger, les frontières administratives, les zones de chalandise et autres. L'IPC est adaptable et applicable à n'importe quelle dimension spatiale. Il revient aux analystes de l'IPC de déterminer l'étendue spatiale de la zone d'analyse. D'une manière générale, la zone d'analyse doit être la plus homogène possible sur le plan des résultats probables et des causes de la sécurité alimentaire. De nombreux choix sont possibles au moment de déterminer les zones d'analyse. Certains des critères à prendre en considération sont les suivants :
 - i. étendue spatiale d'un danger ;
 - ii. variation des modèles de moyens d'existence et de la vulnérabilité ;
 - iii. besoins des décideurs ;
 - iv. disponibilité de données/d'information ;
 - v. possibilités pratiques de réaliser les multiples analyses.
- b. Décrivez brièvement la zone. Cette description peut aborder divers aspects comme l'agroécologie, les systèmes de moyens d'existence, les descriptions socio-économiques ou toute autre information contextuelle importante pour l'analyse.
- c. Estimez le nombre total de personnes qui devraient habiter la zone dans les périodes actuelles et/ou projetées.
- d. Si l'information est disponible, veuillez spécifier le niveau d'insécurité alimentaire chronique sur la base de l'analyse effectuée à l'aide des protocoles IPC pour l'analyse chronique.
- e. Veuillez définir et décrire brièvement les groupes d'analyse de ménages (GAM). Les groupes d'analyse de ménages sont des groupes de ménages qui, selon les hypothèses, devraient se trouver dans différentes classifications de phase en attendant l'évaluation et l'analyse des preuves. Les groupes d'analyse de ménages sont des groupes relativement homogènes de ménages en termes de leur situation de sécurité alimentaire, y compris sur le plan des facteurs contributifs et des résultats probables. Le nombre de groupes d'analyse de ménages définis va dépendre de la complexité de la situation. Veuillez spécifier également le nombre de personnes dans chaque groupe d'analyse de ménages et leur pourcentage par rapport à la population totale de la zone.
- f. Insérez ou élaborer une carte de la zone d'analyse montrant son étendue spatiale.

ÉTAPE 2 : Documentation et analyse des preuves (Section D)

- a. Réunissez et documentez les données/preuves pertinentes, et indiquez la source, la date et le score de fiabilité de chaque élément de preuve. Les preuves peuvent être présentées en format « brut », c'est-à-dire sous forme de tableaux, de graphiques et de diagrammes. L'ordre des preuves est indifférent et le code de documentation associé est arbitraire. Toutefois, une fois qu'un élément de preuve est documenté, son code de documentation sera utilisé pour faire une référence croisée dans les grilles d'analyse des preuves de l'étape 3.
- b. En ce qui concerne les scores de fiabilité, indiquez le chiffre correspondant : 1 = assez fiable, 2 = fiable, et 3 = très fiable. Pour attribuer les scores de fiabilité, il faut réaliser une évaluation critique de la source, de la méthode et de la pertinence temporelle de la preuve. Le tableau 4 ci-après présente quelques critères généraux.

ENCART 4 : PREUVES : COMBIEN EN FAUT-IL ?

La construction d'une base de preuves pour l'analyse IPC a pour objet de documenter et d'analyser la quantité suffisante de preuves pour servir de fondement à une classification des phases ayant au moins un niveau de confiance acceptable et comprendre ainsi les causes fondamentales. Le but n'est PAS de documenter tout ce que l'on sait sur la zone ni d'analyser des questions qui sortent du cadre de l'IPC. La documentation et l'analyse de preuves extrinsèques prennent énormément de temps et peuvent distraire l'attention de l'analyse centrale.

Tableau 4 : Critères pour évaluer le score de fiabilité des preuves

Score de fiabilité de la preuve	Critère
1 Assez fiable	Source, méthode, ou temporalité raisonnables mais contestables.
2 Fiable	Provenant de source fiable, utilisant une méthode scientifique, donnée reflétant la situation actuelle ou projetée.
3 Très fiable	Source, méthode, et pertinence temporelle des données incontestables.

Il faut signaler que si la preuve n'est pas considérée « assez fiable », elle ne peut être incluse dans l'analyse IPC.

ÉTAPE 3 : Analyse des preuves pour les facteurs contributifs, les résultats et la classification des phases (Section D)

- Exposez les principales preuves correspondant à chaque résultat de sécurité alimentaire et élément de facteur contributif et indiquez le code de documentation faisant référence à la grille de l'étape 2. Utilisez le Cadre analytique de l'IPC, le tableau de référence de la sécurité alimentaire aiguë et le tableau des indicateurs potentiels et des preuves indirectes pour vous orienter dans la définition du type de preuve approprié à chaque élément.
- Notez qu'il faut pour l'analyse actuelle des facteurs contributifs et des résultats, inclure les intrants de l'aide humanitaire/d'urgence à court terme. Pour les projections, l'aide est incluse dans le scénario le plus probable si elle est interannuelle (c'est-à-dire fournie chaque année de façon régulière) ou, à court terme, l'aide humanitaire/d'urgence qui va probablement intervenir durant la période projetée et parvenir aux bénéficiaires.
- Après avoir documenté les éléments de preuve pertinents, dressez un bilan de toutes les preuves correspondant à cet élément et formulez une brève conclusion.
- Sur la base des preuves et de la conclusion correspondant à chaque résultat, indiquez la classification des phases probable pour l'élément en question, interprété indépendamment. Cette analyse doit être basée sur les indicateurs et les descriptions présentés dans le Tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë. Réalisez cette opération de façon séparée pour chaque groupe d'analyses des ménages. Pour la réalisation de projections, suivez les mêmes procédures et incorporez les principales hypothèses accompagnées d'une justification pour chacune d'entre elles.

ÉTAPES 4 et 5 : Conclusions de la classification des phases et des groupes d'analyse de ménages (Section B)

- Déterminer la Classification globale des phases. Faites l'inventaire de et analysez d'un œil critique toutes les preuves à partir d'éléments de facteurs contributifs et de résultats. Utilisez la convergence de preuves par rapport aux Tableaux de référence de l'insécurité alimentaire aiguë. Faites une estimation générale de la Classification des phases pour chaque groupe d'analyse des ménages. Faites une Classification générale des phases pour la zone.
- Il faut signaler que, dans le cas rare et extrême de la Classification en phase 5 (famine), il faut présenter des preuves des trois résultats de mortalité, d'émaciation et de consommation alimentaire conformément au Tableau de référence. À mesure que s'améliore la situation de famine, pour passer de la phase 5 à la phase 4, il est nécessaire que la mortalité revienne au niveau de la phase 4, ainsi qu'au moins un autre indicateur de consommation alimentaire ou GAM.
- Dans le cas d'une analyse de groupes de ménages, remplissez la grille de l'étape 4 pour déterminer la phase estimée de chaque groupe d'analyse de ménages, le nombre estimé de personnes composant ce groupe et un résumé de la justification étayant les conclusions. S'il est déterminé qu'un seul groupe d'analyse des ménages correspond à deux ou plusieurs phases distinctes des groupes de ménages, veuillez indiquer les pourcentages et les chiffres partiels.
- Remplissez la grille de l'étape 5 en faisant la somme du nombre de personnes classées dans les mêmes phases à l'étape 4 et indiquez le nombre estimé de personnes dans chaque phase. Signalez également le pourcentage de la population totale de la zone représentée par ces personnes. S'agissant uniquement de la classification de zone, indiquez, pour la phase pertinente, le nombre estimé de personnes qui se trouvent au moins dans la phase en question.
- Spécifiez également le niveau global de confiance de la classification : *= acceptable, **= moyen, et ***= élevé, conformément au tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Critères pour évaluer le niveau de confiance

Niveau de confiance	Critères pour les preuves corroborant les niveaux de confiance	
	Situation courante	Situation projetée
Acceptable *	Au moins 1 preuve fiable (directe ou indirecte) pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.	Au moins 4 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.
Moyen **	Au moins 1 preuve fiable pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 5 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats	Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.
Élevé ***	Au moins 2 preuves fiables pour un des résultats pour la sécurité alimentaire + Au moins 6 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats + Aucune preuve contradictoire fiable.	Au moins 8 preuves fiables pour différents facteurs contributifs ou éléments de résultats.

ÉTAPE 6 : Impact de l’aide humanitaire (Section B)

Remplissez la grille de l’étape 6 et indiquez brièvement le niveau d’aide humanitaire/d’urgence à court terme dans la zone analysée. Rédigez un bref relevé décrivant le type, la temporalité et la couverture de l’aide. Évaluez s’il est probable ou non que les programmes d’aide empêchent la phase d’être pire que celle où elle a été classifiée.

ÉTAPE 7 : Facteurs de risque à surveiller

Remplissez la grille de l’étape 7 et énumérez les facteurs de risque clé à surveiller et la période de surveillance (par exemple, des élections pendant trois mois, les prix du marché du maïs pendant six mois, la saison des inondations pendant deux mois).

ÉTAPE 8 : Classification des causes (Section C)

- a. Remplissez la grille de l’étape 8, Section C de la Fiche d’analyse. Faites-le pour l’ensemble de la zone ou pour chaque Groupe d’analyse de ménages (s’il y a lieu) classifié en Phase 3 ou plus.
- b. Toute situation d’insécurité alimentaire, quelle qu’en soit la sévérité, est, par définition, accompagnée de facteurs limitants relatifs à une ou plusieurs dimensions de la sécurité alimentaire, c’est-à-dire la disponibilité, l’accès ou l’utilisation. La matrice des facteurs limitants permet de définir le degré de gravité de ces facteurs. Il faut noter que : bien que faisant partie des quatre dimensions de la sécurité alimentaire mentionnées dans le cadre analytique de l’IPC, la stabilité n’est pas incluse dans la matrice des facteurs limitants, car ses effets seraient reflétés dans l’analyse des projections futures ainsi que dans la classification de l’insécurité alimentaire chronique (si elle est menée à bien).
- c. Sur la base de la question directrice portant sur chacune des dimensions et des réponses génériques données dans chacune des cellules, hachurez la cellule qui correspond le mieux à la réponse pertinente en suivant le même modèle de couleur que dans la première colonne. Pour informer cette analyse, basez-vous sur les preuves documentées dans l’étape 3. Ne hachurez pas les autres cellules de cette même colonne.
- d. Rédigez une brève justification des preuves dans la cellule pertinente en résumant la cause et les effets de ce facteur limitant.
- e. Notez et décrivez, s’il y a lieu, les différences liées au genre.
- f. L’analyse des causes immédiates (facteurs limitants) peut être complétée par une analyse des causes sous-jacentes et des possibilités, conformément au prototype des protocoles d’analyse de l’insécurité alimentaire chronique (voir l’annexe 4) qui comprend une analyse FFPM détaillée pour chacun des éléments de vulnérabilité. Ensemble, ces analyses des causes immédiates/sous-jacentes et des possibilités peuvent être plus efficaces pour informer l’analyse de l’intervention.